

Maîtrise en sciences infirmières (IPS santé mentale) - 2260

RESPONSABLE :

Sylvie Isabelle
819 762-0971 poste 2609

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès sciences

OBJECTIFS :

Le programme de maîtrise en sciences infirmières (profil IPS en santé mentale (IPSSM)) du réseau de l'Université du Québec a pour but de former des infirmières pouvant combiner l'exercice d'une pratique infirmière avancée avec l'exercice d'activités médicales afin de favoriser le rétablissement et la santé de personnes de tous âges vivant avec un trouble mental, y compris un trouble d'utilisation de substances, dans une perspective systémique et familiale dans les milieux de première, deuxième et troisième ligne.

La personne diplômée du programme de la maîtrise en sciences infirmières – Profil IPS en santé mentale sera capable :

- de situer le rôle de l'infirmière en pratique avancée en s'appuyant sur une vision globale de la discipline des sciences infirmières;
- d'exercer un jugement clinique dans toutes situations de soins en santé mentale visant la promotion, le maintien ou le rétablissement de la santé des personnes;
- d'intégrer les résultats de recherches, et ce, dans un champ de spécialisation;
- d'exercer le rôle conféré par l'article 36.1 de la Loi sur les infirmières et infirmiers du Québec;
- d'assumer un rôle de leader clinique, transformationnel et politique dans les établissements de santé, dans la communauté et dans la société et, ce faisant, de contribuer activement au développement de la discipline des sciences infirmières;
- d'intervenir selon différentes approches thérapeutiques, autres que la psychothérapie au sens du Règlement sur le permis de psychothérapeute, découlant des résultats probants pour renforcer la capacité de la personne, des familles ou des groupes à faire face à la maladie;
- de prescrire, d'ajuster et de renouveler les traitements pharmacologiques;
- de détecter les problèmes de santé physique souvent concomitants aux troubles mentaux et amorcer un traitement;
- de travailler en intra et en interdisciplinarité.

NOTE :

Afin de répondre aux exigences conjointes de l'OIIQ et du CMQ menant au titre d'IPS en santé mentale, la candidate devra avoir complété à la fois un DESS de 30 crédits en sciences infirmières (profil IPSSM) et une maîtrise de 45 crédits en sciences infirmières (santé mentale). La réussite du DESS constituera une condition d'admission à la maîtrise en sciences infirmières (profil IPSSM).

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

Avoir terminé le DESS en sciences infirmières (santé mentale) (2261) avec l'obtention d'une moyenne de 3,0 sur 4,3.

PLAN DE FORMATION :

santé mentale

Trimestre 1

MSM6006	Pratique infirmière avancée en santé mentale psychopathologie I (6 cr.)
MSM6016	Pratique infirmière avancée en santé mentale psychopathologie II (6 cr.)

Trimestre 2

MSI6043	Santé familiale et pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6253	Outils psychométriques : utilisation et pertinence en pratique infirmière avancée (3 cr.)
MSI6305	Interventions en situation de crise (1 cr.)
MSM6001	Pratique infirmière avancée en santé mentale clientèle spécifique I (1 cr.)
MSM6002	Pratique infirmière avancée en santé mentale clientèle spécifique I (2 cr.)
MSM6012	Pratique infirmière avancée en santé mentale psychopathologie III (2 cr.)

Trimestre 3

MSI6221

Stage de consolidation en santé mentale (21 cr.)

* : Disponible à distance

Règlements pédagogiques :

Pour s'inscrire au cours MSI6221 Stage de consolidation en santé mentale (21 cr.), il faut avoir complété 24 crédits du programme.

NOTES :

AIDE FINANCIÈRE

Bourses : l'étudiante inscrite à temps complet est admissible à différentes bourses d'études offertes par des organismes professionnels (OIIQ), privés et publics.

DURÉE DU PROGRAMME

Temps complet : durée 4 trimestres

Durée maximale : 12 trimestres

PIÈCES SUPPLÉMENTAIRES ET DIRECTIVES PARTICULIÈRES :

Imprimer ou enregistrer la confirmation du droit d'exercice via www.oiiq.org/droitexercice et l'acheminer par courriel à l'adresse courriel : registraire@uqat.ca